



L'escargot express

Le mensuel du club Richelieu de Namur asbl
Siège social : r. des Masuis Jambois 5/18, 5100 Jambes

Juin 2026

Chers amis Richelieu,

Le nom des rues de Namur, conférence très intéressante de Bernard Anciaux, ce 7 mai dernier



Notre conférencier présenté par Anne Bertrand (Photos : M. Legat)

Merci à Monique Noirhomme qui a résumé le propos de notre conférencier.

Les noms de rue sont chargés d'histoire, de culture, ils sont les témoins d'une époque, d'une région. Ils présentent une grande diversité et permettent de cartographier les époques de notre histoire. La recherche d'information demande du temps et est complexe compte tenu des nombreux thèmes représentés par les noms. Bernard Anciaux a consulté pendant dix ans de nombreuses sources : les archives de l'État, de l'armée ainsi que les archives diocésaines, régionales (Beez) et communales.

Autrefois, c'était les habitants qui donnaient le nom aux divers chemins de leur village alors qu'officiellement les chemins étaient simplement numérotés. La circulaire du 16 septembre 1946 a imposé de donner un nom reconnu officiellement. Celle de 1972 a obligé les communes à

Visitez les sites Richelieu !

namur.clubrichelieu.eu (club R/ Namur)

coordination.clubrichelieu.eu (coordination des clubs belgo-luxembourgeois)

www.richelieurope.eu (RIE)

www.richelieu.org (International)

«Paix et Fraternité»

consulter la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie. Des réglementations visant à standardiser la forme des noms, soit un terme générique (rue, sentier, avenue, etc.), un élément de liaison et un déterminant avec majuscule et sans abréviation.

La fusion des communes a fortement compliqué la tâche car plusieurs rues portaient le même nom (rue du Cimetière, rue des Écoles, avenue Albert 1^{er},...). Il a fallu changer les noms pour éviter les confusions. Ainsi par exemple l'avenue Albert 1^{er} à Beez est devenue Reine Élisabeth, la rue du Cimetière à Naninne est devenue des Feux Follets.

Les noms peuvent être rangés selon différents thèmes.

Les noms de femmes ne représentent que 4,2 % au total. Ceci peut bien sûr s'expliquer par leur absence de la vie politique. Mais alors qu'elles ont été actives dans la Résistance, leur nom n'apparaît pas, contrairement à ceux de leurs collègues. Cette situation commence à changer, les communes essayant d'attribuer davantage de noms de rue à des personnalités féminines (Simone Veil, Geneviève Guillaume, Lucie Dejardin).

De nombreux anciens bourgmestres ont leur rue, ainsi que beaucoup d'échevins. Après les deux guerres, on a (re)baptisé beaucoup de rues : des Déportés, des Prisonniers, des Résistants, de la Libération ainsi que des noms de militaires morts au combat.

Certaines voiries évoquent l'ancienne présence de congrégations religieuses (les Dominicaines à Saint-Servais, les Capucins et les Célestines à Namur,...) ou de religieuses (Julie Billiard et Martine Bourtonbourg à Namur,...).

L'activité industrielle a laissé des traces : rue de la Confiturerie à Jambes, des Tanneries à Namur, des Émaillés à Saint-Servais, de la Majolique à Malonne. À la campagne il s'agit plutôt de l'activité rurale : rue des Fermiers à Saint-Marc, Sous la Grange à Malonne, du Petit Sart à Jambes...

Des noms évoquent des lieux disparus (du Passage d'eau à Jambes, du Tournoir à Erpent), quelques-uns gardent l'écriture en Wallon, mais comme c'est déconseillé par la commission de Toponymie le nom apparaît alors traduit en français (L'Enjambée ou L'Ascauchîye). Le folklore est également présent (les Échasseurs de Namur, le Corso Fleuri de Jambes, le Grand Feu de Bouge).

Certains noms sont liés à l'histoire du lieu (Pierre du Diable à Jambes, Trois Piliers à Saint-Servais).

Enfin, certains gardent la trace d'erreurs orthographiques, par exemple pour Pilliers (Saint-Servais), ou d'erreurs de transcription telle Raurais (Suarlée), qui viendrait de Marais ou encore de la langue de l'époque pour Insevaux (Malonne).

Les noms plus récents évoquent la nature (rue des Fougères à Jambes) plutôt que des personnalités.

Merci à Bernard Anciaux pour cette conférence très instructive qui invite à redécouvrir notre ville comme un livre ouvert. Pour en savoir plus sur les 1693 noms des rues de Namur, nous vous conseillons de consulter le volumineux livre qu'il a publié sur le sujet. (Les éditions namuroises).

Le jeu expressif d'Annick Dupont et Annie Liétart

Quelle est la bonne expression ?

1. Une tunique de Nessus
2. Une tunique de Crésus
3. Une tunique de Vénus

Son sens ?

- A. Un cadeau empoisonné
- B. Un vêtement richement orné
- C. La nudité

Les bonnes réponses : 1 et A

Origine de l'expression.

Cette expression tire son origine de la mythologie grecque.

Alors que Héraclès et sa femme Déjanire cherchent à traverser un fleuve en crue, le centaure Nessos leur affirme être le passeur accrédité. Héraclès lance alors ses armes sur la rive opposée et traverse à pied tandis que Nessos transporte Déjanire sur son dos. Mais lorsqu'il atteint la rive, Héraclès entend les appels au secours de Déjanire, dont Nessos tente d'abuser. Saisissant ses armes, Héraclès décoche une flèche empoisonnée sur le centaure. Mais Hera, qui en veut toujours à Héraclès (déesse du mariage, épouse bafouée de Zeus, elle voit en ce fils illégitime de son époux une insulte vivante et le rappel constant de l'infidélité de Zeus), inspire à Nessos une dernière volonté perfide. Il persuade Déjanire d'imprégner une tunique de son sang contaminé, prétendant que cela deviendrait un philtre d'amour. Mais lorsque Hercule revêt la tunique, le poison le brûle atrocement, le condamnant à une mort inévitable.

Le score de l'assemblée. Pas simple !

L'expression correcte : 47 % de bonnes réponses 1, 13 % de réponses 2 et 40 % de réponses 3

Signification : 39 % de bonnes réponses A, 16 % de réponses B et 45 % de réponses c.

La minute littéraire

A l'approche de la fête des mères, Michèle nous a présenté une bien jolie minute littéraire.

Il y en a qui en ont une,
Il y en a qui n'en ont plus,
Il y en a qui en sont une,
Il y en a qui n'en sont pas,
Il y en a qui voudraient en être une,
Il y en a qui ne le veulent pas,
Il y en a qui attendent pour en être une,
Mais toutes et tous en ont eu une !

Michèle Legat.

À maman

Mon cœur me dit que c'est ta fête.
Je crois toujours mon cœur quand il parle de toi.
Maman, que faut-il donc que ce cœur te souhaite ?
Des trésors ? Des honneurs ? Des trônes ? Non, ma foi !
Mais un bonheur égal au mien quand je te vois.

Victor Hugo, *Poème écrit le 27 septembre 1816*

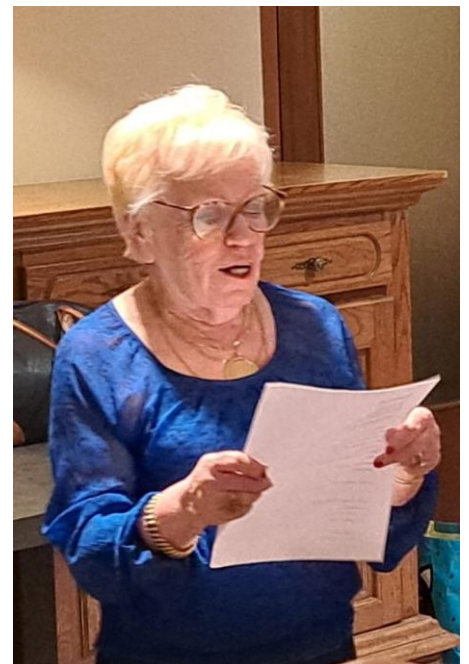
Pour ma mère

Il y a plus de fleurs
Pour ma mère, en mon cœur,
Que dans tous les vergers,

Plus de merles rieurs
Pour ma mère, en mon cœur,
Que dans le monde entier,

Et bien plus de baisers
Pour ma mère, en mon cœur,
Qu'on en pourrait donner.

Maurice Carême, *La Lanterne Magique*, 1947.



Hommage à Bernadette Ramaekers

On ne peut dissocier Bernadette de son mari R/ Gérard Stuckens, notre dessinateur attitré et combien prolifique. Couple ami de feux Paul et Alice De Cocq, ils se retrouvaient souvent ensemble à table.

Discrets, gentils, souriants, très sociables, heureux, toujours tirés à quatre épingles, ils faisaient partie des anciens.

Bernadette, tout comme Alice, a travaillé plusieurs années à la clinique Saint-Luc de Bouge. Toutes deux étaient complices et s'accordaient pour accueillir et encadrer patients et familles. Habitant le même quartier de Sainte Marguerite, elles se retrouvaient, chez nous à l'époque, à la Ferme du Quartier. Elles traversaient la rue pour rejoindre leur époux.

Je garde de Bernadette le souvenir d'une dame courageuse, aimant rendre service, dévouée, et toujours très avenante.

Elle nous quitte en laissant de très bons souvenirs à ses amis Richelieu.

R/ Nicole Mainjot

Des nouvelles de nos dernières activités socioculturelles

- **Le 18 avril, notre club a remis un prix au concours de poésie du Kiwanis.**

La 30^e édition du Concours de poésie organisé par le Kiwanis Club Namur Comté, en partenariat avec la Maison de la Poésie, portait sur le thème « **Liberté : une force vitale, déployée** ». Destiné aux étudiants et étudiantes des deux classes terminales de tous les établissements de l'enseignement secondaire, ce concours a pour ambition de susciter auprès des jeunes le désir d'exprimer leur imagination et leur créativité, guidées par le thème proposé par le jury.

Le club Richelieu de Namur a remis le 2^e prix à Lili Quoilin, élève en 5^e année à l'école de la Providence à Champion. Bravo à elle et à tous les lauréats.



Les lauréats entourés des membres du jury.

- **Le 16 mai, remise du Prix Horizon à Marche-en Famenne**

Le Prix Horizon du 2^e roman a été attribué à l'écrivaine franco-marocaine Zineb Mekouar pour *Souviens-toi des abeilles*.

Souignons la belle participation des membres de notre club !

A l'agenda

Le samedi 6 juin :

à 10 heures, AG de la Coordination Belgique-Luxembourg. Elle se tiendra dans les locaux de la Maison jamboise, 162, avenue Jean Materne à Jambes.

Après le repas au restaurant grec « Le Zorba », vers 14 h 30, AG de la Région Sambre & Meuse au même endroit.

Le vendredi 24 et le samedi 25 juillet :

le Théâtre des Galeries présentera, lors de sa traditionnelle Tournée des Châteaux, une comédie de Nicolas Poiret et Sébastien Blanc *Un Monde idéal*. Les représentations auront lieu dans les jardins du Musée des Arts décoratifs.

Vous pouvez contacter Annie Liétart au 0496 78 54 44 pour les réservations.

Dernier rappel : nous comptons sur vous pour recueillir le maximum d'encarts publicitaires à insérer dans le livret-programme. Vous trouverez, en annexe, les conventions destinées à vos annonceurs à imprimer sans modération. Votre récolte est à transmettre à Yvonne Scieur, yvonne.scieur@unamur.be. Merci par avance.



(Photos : Théâtre des Galeries)

Le samedi 19 septembre : escapade prévue à Bruxelles, visite du MIM et de l'Hôtel de Ville, l'invitation vous parviendra sous peu.

Du vendredi 9 au dimanche 11 octobre : 16^e congrès du RIE à Tournai.

Toutes les infos figurent sur le site du RIE.

Le formulaire d'inscription aux différentes activités (cf. annexe) est à transmettre avant le 30 juin à notre président via l'adresse richelieunamur@gmail.com

Invitation

Jeudi 11 juin 2026

ASSEMBLEE GENERALE, à 18 heures,
(convocation a été adressée à chaque adhérent le 22 mai dernier)

SUIVIE D'UNE SOIRÉE DE DETENTE

Pour les participants à l'AG, rendez-vous au restaurant Michel à Boninne, dès 18 heures.

Apéritif prévu à 19 h 30,
nous passerons à table vers 20 heures.

Les adhérents du Richelieu et leurs invités permanents acquitteront la somme de 39 euros par repas.
Paiement à effectuer de préférence avant la réunion sur le compte
BE47 0682 1820 6880 du club Richelieu Namur.

Si vous ne pouvez pas assister à la réunion,
veuillez le signaler, au plus tard le lundi 8 juin au soir,
à Françoise Lemy via courriel francoiselemy@hotmail.com ou au 0473 97 37 49.

Merci de votre compréhension et à très bientôt !

Le président,
Yvan Diverchy

La secrétaire,
Françoise Lemy

«Paix et Fraternité»